

8 Faits divers & Justice

Accident de la circulation à Oyem

L'alcool fait un mort à Angone

Alexis Ndong Sima

Oyem/Gabon

UN accident de la circulation s'est produit, mercredi dernier, vers 23 heures, à Angone, dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem. Un véhicule de marque Chevrolet de type pick-up, immatriculé 7456 G1U, au volant duquel se trouvait Joël Ovono, Gabonais, 47 ans, comptable de formation, domicilié au quartier Ewormekok, a

violemment percuté quatre piétons. Il s'agit du menuisier de la mission catholique d'Angone, Charles Zue, qui a rendu l'âme sur-le-champ; et des nommés Abessolo Minko, Fabiola Meye Messa et Mba Akue grièvement blessés et évacués vers le Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) où ils font l'objet de soins intensifs. Selon le rapport d'enquête, le véhicule roulait dans le sens Bitam-Oyem. Après avoir franchi le carrefour d'Angone, le conducteur,



Photo : ANS

Le véhicule à l'origine du drame.

Joël Ovono aurait écrasé la pédale d'accélération. Malheureusement, ce dernier perd le contrôle de l'engin,

qui se déporte sur le trottoir et percute les quatre piétons. Après son forfait, Joël Ovono aurait continué tranquillement sa route, sans se soucier du sort de ses victimes. C'est un témoin qui va alerter aussitôt la Police d'investigations judiciaires (PJ) du drame. La patrouille de police présente dans le quartier Adjougou se rend immédiatement sur les lieux du sinistre, avant de prendre en chasse le chauffard. La course-poursuite qui s'engage

entre les flics et Joël Ovono se termine à Akoakam, juste à l'entrée du quartier Methui. Dans les locaux de la PJ, le mis en cause a reconnu être dans un état d'ébriété très avancé. Au point de n'avoir pas prêté attention au choc mortel. Mais ce manque de concentration au volant a, hélas, coûté la vie à un compatriote. L'inconscient chauffeur, toujours détenu dans les locaux de la police, attend son déferrement devant la justice.

Rapt et tentative d'assassinat à Ntoun

Grâce Assengone mythomane ou dégénérée mentale ?

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

Elle n'a malheureusement pas retrouvé l'endroit exact où l'auraient conduite ses présumés ravisseurs, vêtus d'uniformes militaires. Lesquels l'ont contrainte à embarquer dans leur véhicule de type Tundra, dans lequel se trouvaient deux autres présumés victimes.

DÉLIRE de persécution, mythomanie ou choc post-traumatique ? C'est la question que se posent actuellement les enquêteurs de la brigade de gendarmerie de Melen et leurs collègues de l'unité territoriale de Ntoun, depuis le 15 août dernier. Date à laquelle Grâce Assengone, une Gabonaise d'une vingtaine d'années, a fait une déposition selon laquelle elle aurait été victime d'un enlèvement, la veille, vers 18 heures, à hauteur du PK 7. Et d'ajouter que ses présumés bourreaux l'auraient conduite, en compagnie de trois autres présumées victimes, dans une forêt située dans les envi-

rons de Ntoun.

D'après un Officier de police judiciaire (OPJ), la jeune fille, après sa déposition à la brigade de Melen, les gendarmes qui l'ont accompagnée sur le lieu de son enlèvement et séquestration ont eu du mal à la suivre. Car, sur place, elle s'est mise à bafouiller. En effet, elle n'a pu indiquer aux enquêteurs la broussaille dans laquelle elle aurait été entraînée par ses présumés bourreaux.

Au contraire, elle va d'abord conduire les agents dans une broussaille jouxtant le lycée Lubin Martial Ntoutoume Obama, avant de leur faire prendre la direction de Cocobeach. « Face à un tel comportement, nous avons, à un moment, considéré que nous étions en présence d'une mythomane », avoue un OPJ. Toutefois, ce dont la victime présumée se rappelle, propos d'ailleurs consignés dans sa déposition, c'est le fait que les deux présumés bandits vêtus d'uniformes militaires auraient opéré à bord d'un véhicule de type Tundra aux vitres teintées, à l'intérieur duquel se trouvaient déjà deux enfants



Photo : Chris OYAME

La route de Cocobeach

d'environ une dizaine d'années. D'après Grâce Assengone, ces individus auraient simulé un contrôle inopiné d'une patrouille des forces de sécurité pour la contraindre à embarquer dans le véhicule, muni d'un caisson. Et une fois dans la forêt mystérieuse, où se trouvaient quatre autres personnes, elle dit avoir été témoin de l'assassinat à la machette d'un des enfants. « La demoiselle dit avoir trompé la vigilance de ses bourreaux, en simulant une envie soudaine d'aller au petit coin », indique un enquêteur.

Après avoir échappé à ce qui s'apparente à une organisation criminelle, Grâce Assengone se serait alors mise à marcher en direction du centre de Ntoun. Parvenue au poste de contrôle, où elle n'aurait trouvé aucun agent, elle aurait été prise en auto-stop par une personne de bonne volonté. C'est ainsi qu'elle a pu regagner Libreville dans la même nuit, avant de se confier aux Officiers de police judiciaire (OPJ) le lendemain. Les enquêteurs disent explorer le moindre indice permettant de retrouver les présumés malfrats.

Et aussi...

Peut-être une amnésie liée au traumatisme !

SCOM

Libreville/Gabon

GRÂCE Assengone a confié, lors de son audition, que les cris de l'enfant trucidé en sa

présence restent gravés dans sa mémoire. Pourquoi la demoiselle, bien que complètement tétaisée, n'arrive plus à retrouver la broussaille dans laquelle l'aurait séquestrée ses bourreaux ? D'autres indices en possession des enquêteurs at-

tent que la victime présumée a effectivement passé du temps en forêt. De l'avis de Mbouity Ikapi, expert du comportement humain, il peut arriver que la victime présumée ait reçu un choc psychologique émotionnel d'une grande intensité, lié au fait qu'elle aurait assisté en direct à une scène macabre. « Être spectatrice d'une telle barbarie peut s'apparenter à une semi-folie dont elle n'arrive pas à sortir, un cauchemar de mauvais goût. Aussi, le traumatisme peut-il aller jusqu'à annihiler certaines facultés, notamment le souvenir permettant de ramener les enquêteurs sur le lieu du drame. Et cette peur est si forte que la victime présumée ne veut plus revoir cet endroit, pour ne pas revivre la même histoire. De fait, la mémoire agit comme un disque sélectif, qui veut à tout prix effacer une image horrible », explique

le psychologue.

La peur qui habite Grâce Assengone l'inciterait également à se méfier des agents, auprès desquels elle s'est pourtant rapprochée pour faire part de sa situation. D'après le professionnel en science humaine, « il est fort possible que la victime, qui a perdu ses repères, pense que les pandores sont de mèche avec les bourreaux et qu'ils savent ce qui se passe. » Pour la sérénité des investigations, il est peut-être indispensable de confier cette demoiselle entre les mains d'un psychologue. Toute chose qui lui permettrait de retrouver d'abord ses esprits, si tant est qu'elle a réellement vécu une situation de nature à engendrer un choc post-traumatique chez elle. C'est peut-être là un paramètre qui fera en sorte que ce dossier ne soit classé de manière un peu trop hâtive.

Anniversaire



Rendons grâce au Seigneur car il est bon !
Maman chérie, en ce jour anniversaire de ta naissance, tes enfants se joignent à moi pour te chanter "Happy Birthday to you".
Que Dieu te garde et te comble de toute sa grâce.
Joyeux Anniversaire maman chérie.
Ton époux Sébastien que tu aimes tant.



Tragédie d'Oyem/Précision

DANS nos parutions des 11 et 20 août 2015 (dans les pages Faits divers & Justice et Magazine), relatives à la tragédie d'Oyem, nous avons malencontreusement illustré les articles avec une photo, qui n'est pas celle de Paulin Jocktane (Teddy) Okemvele Ellang mais plutôt du meilleur ami de ce dernier. Nous publions la vraie photo de Paulin Jocktane Okemvele Ellang. Encore une fois, toutes nos excuses au meilleur ami du défunt.

